

api

**INFORMATIONS
REGIONALES**

HEBDO

n°47/du 17 au 24 oct

dir. B.Lambert

3,50 F

SOCIAL
**LA REVOLTE
BOUILLOTE**



NOUVELLES BRÈVES



KIDNAPPÉE

PAIMBEUF : INSTITUTRICE " KIDNAPÉE "....

...par les parents d'élève de l'école maternelle de Mindin, qui n'étaient pas contents : à Mindin, il y a trois classes de 33, 34 et 36 élèves, plus une quatrième classe qui vient d'être construite: on a juste oublié d'y affecter un " maître ". Donc les parents de Mindin se sont rendus à l'école mixte de Paimbeuf, et là ils ont emmené-doucement-l' institutrice. Comme disait une banderole, ailleurs dans une manif : " La France demande des enfants, nous parents exigeons des écoles. Et des maitresses."

BEURRE PHILIPPE: RÉGLO

Par arrêté préfectoral la Société Industrielle de Transformations d'Aliments Philippe (SITAP), bien connue pour son beurre -nombreux procès, conflit avec les Paysans Travailleurs, etc.- " est autorisée à exploiter diverses activités " dans sa nouvelle usine de Vertou. On signale par ailleurs (voir plus loin dans l'APL) un procès de Dischamp, l'associé de Philippe dans l'affaire du "butter-oil" pour La Jordanie, contre le journal Liberation. Le procès vient le 9 Novembre : diffamation.

SYNDICAT ? DEHORS

L'article L 412 du code du travail interdit aux chefs d'entreprise le refus d'embauche pour appartenance syndicale. C'est un article qui vieillit bien. Pas d'usure: on ne l'applique jamais. Si, cette fois (peut être), à Nantes, où le directeur de la SAVIRM, après avoir embauché un electricien auto venant d'une autre boîte (Electro auto), s'est aperçu qu'il était responsable syndical CFDT au niveau national. L'electricien, qui avait donné son compte chez son ancien patron, s'est retrouvé sur le pavé : "sursis" d'embauche. L'affaire passait au Tribunal de Grande Instance : jugement le 23 Octobre.



LA CGT DIT: "FAMEUSE"...

BATIGNOLLES (Creusot Loire Nantes): LE PATRON " DIFFAMÉ " PAR LA CGT.

Il pleure, Leuenberger, directeur de l'usine: la CGT a dit du mal de lui, ou de sa boîte, dans un tract syndical. Et porte plainte en diffamation contre deux délégués. Affaire à suivre.



VEDETTES

ILS SONT A NANTES CES JOURS...CI

Qui ? René Dumont, écolo de choc, et spécialiste du Tiers Monde, au colloque de l'ASCODE le 4 Novembre. Michel de Saint Pierre, curé de choc -écrivain intégriste- le 20 Octobre, conférence sur la "Crisse de l'Eglise". Et François Nègre, le nouveau directeur de la Maison d'Arrêt de Nantes. Il vient de Fleury Merogis. Une référence.

PAIN PLUS CHER

" Les prix ont augmenté de 10 ou même 15 % et sont identiques d'une boulangerie à l'autre. Où est-elle donc la fameuse concurrence qui ne devait pas manquer de jouer en faveur des consommateurs au lendemain de la libération des prix ? " demande l'acla, association des consommateurs de Loire Atlantique, qui a fait une enquête dans la région, et a jouté qu'en plus l'affichage des prix n'est même pas respecté : " ce qui permet à certains de vendre des baguettes de 200 grammes au même prix que celles de 250 g chez leur voisin ". Des noms !

FAF-CASSEURS

CASSEURS DE DROITE JUGES

Avingt, en plusieurs voitures, casqués, et armés de matraque, ils avaient mis à sac le local de Nantes-Tiers Monde, le jour où l'on jugeait les 5 otages antinucléaires. Dans le local, il y avait deux ou trois jeunes, couchés sur des matelas, en grève de la faim, qui avaient pu s'enfuir avant la casse d'extrême justesse. Le chef du commando est un certain Lamouche, dénoncé par un de ses copains du PFN (Parti des Forces nouvelles) " qu'il ne connaissait pas, il l'avait juste rencontré une fois à une conférence du CNI". Lamouche, dans le civil, est directeur régional d'une société de textile.

Ca ne doit pas rigoler dans cette usine... (Jugement le 18 Octobre, le proc. a demandé huit mois avec sursis.)

NOUVELLE VAGUE

PLUS DE SAUVETEURS..

Rangez vos yachts - et même vos canoë-kayak: si vous prenez la mer cette semaine entre l'Ile d'Yeu Oleron, La Rochelle ..et Arcachon, vous êtes en danger. Il n'y a plus de sauveteurs, ils sont en grève. C'est même une démission, massive, qui fait suite à des controverses après une noyade à la semaine de la voile de La Rochelle.

A VOS CAS!

NANTES : AVOCATS CONTRE PEYREFITTE

L'union des jeunes avocats (UJA) de Nantes n'est pas d'accord avec la dernière invention du garde des sceaux - réforme du régime des permissions de sortie pour les détenus. Les avocats dénoncent " l'instauration d'un régime de sureté quasi automatique pour les détenus condamnés à des peines supérieures à trois ans ..la création d'une commission administrative où les droits de la défense ne sont pas respectés..Le texte du projet de loi est néfaste, il ne prend pas en considération la personne du détenu mais uniquement la condamnation..Il sera un frein aux tentatives de réinsertion sociale des détenus "



POMPIERS DE NANTES

RETOURS DE FLAMME

Depuis plusieurs mois les sapeurs pompiers de Nantes sont en conflit avec leur patron qui se trouve être la Mairie socialiste du capitaine "CHE"-nard et ses guerilleroses (au point ?).

Les revendications des pompiers sont :

- l'augmentation des effectifs (100 agents supplémentaires) ;
- la diminution du temps de travail pour réduire de 84 heures hebdo à 56 heures suivant un rythme de 24/48 (travail/repos).
- la création de nouveaux centres de secours périphériques à l'agglomération nantaise pour un service plus efficace et une meilleure sécurité de la population (ça, c'est Vous, c'est moi, c'est nous !)

Il y a quelques jours l'inter-syndicale conviait les journaliers à une conférence de presse. L'intention des pompiers était de faire ça à l'improviste, sans prévenir mais la Mairie, avertie de leurs intentions, a été fort étonnée : est-ce bien raisonnable, les journalistes ? avec tout ce qu'on écrit comme bêtises dans les journaux ! Il vaudrait mieux venir discuter avec les élus.

Pour ce qui est de discuter gentiment, les pompiers en ont peut être leur claqué : ça fait des mois que ça dure, pour aucun résultat.

Par pression de la Mairie et du chef de corps interposé, la conférence de presse n'a pas pu avoir lieu dans les locaux syndicaux à l'intérieur de la caserne.

Bricolages municipaux

Sur les trois revendications importantes des pompiers, la Mairie de Nantes apporte une réponse, bien faiblarde, sur un seul des points et encore, c'est une proposition dont elle n'a même pas eu l'initiative : la mairie de Rezé vient d'acheter une grande maison de maraicher avec un grand terrain mais il faudra attendre deux ans pour débloquer les crédits et voir commencer les travaux pour en faire une Maison Familiale.

La Mairie de Rezé a donc proposé à Nantes d'y installer, pendant ces deux ans, une antenne Sapeurs Pompiers.

Rezé fournit les locaux et Nantes le matériel et les hommes.

Les avantages sont certains : au point de vue de la sécurité de la pop' c'est un gain de temps de 10 mn au moins sur les interventions en Sud-Loire.

L'analyse qu'en fait l'inter-syndicale, c'est que depuis les municipales, l'agglomération et sa ceinture ont la même couleur politique. (Nantes ville rose).

Il n'y a donc aucun obstacle à une prise en compte de la sécurité à l'échelle d'un syndicat intercommunal.

Les centres de secours sont demandés depuis 5 ans ; le Mouvement s'est intensifié aux municipales.

C'est à cette date qu'une lettre écrite par Chenard promettait aux pompiers la satisfaction de leurs revendications : création de centre de secours, augmentation des effectifs, diminution du temps de travail.



Depuis un an et demi, on n'a pas dépassé le projet de discussion, il n'y a pas eu de proposition sérieuse de Dame-Mairie. La proposition du centre de secours de Rezé s'inscrit dans une démarche de rafistolage : pour la population, c'est un acquis, mais pour les pompiers, c'est quelque chose d'improvisé et de provisoire où il sera impossible de s'organiser sérieusement.

Les pompiers pensent que l'idéal serait un centre de 30 bonhommes bien équipés en départ au feu et en ambulances pour assurer la sécurité sur le Sud-Loire.

Au lieu de ça, la proposition prévoit 8 hommes et deux engins et sans nouvelle embauche : personnel et matériel seront détachés du centre de Nantes-Saint Clément.

- donc, pas de nouveaux effectifs
- pas de création sérieuse de centre de secours périphérique ;
- au lieu de 24 heures de travail suivies de 48 heures de repos (24/48) la Mairie donne un jour de repos tous les deux mois (6 jours par an ?).

Rentrée dans le rang



La municipalité semble toujours survoler le dossier sapeur-pompiers (train d'atterrissage rentré), et laisse l'initiative de décision au colonel chef de corps, "le vieux", dont le rôle correspond à celui d'un chef de service de la Mairie (entreprise qui emploie le plus d'effectifs à Nantes).

Tout ce que dit "le vieux" est pris comme parole d'évangile par la Mairie et adopté illico.

Bon là, on y va d'un couplet nostalgique : dans le temps, quand même c'était pas comme à c't'heure

La municipalité Morice, toute réac' qu'elle était, semblait au moins connaître le problème et il est même arrivé qu'elle donne tort au chef de corps en faveur des syndicats-pompiers.

Alors, à qui se fier si les socialistes font même plus dans le social ?

L'offensive patronale lors de cette rentrée s'est manifestée par un recul sur les avantages acquis, un blocage des négociations et une tentative de répression syndicale.

Du passé, faisons table rase

La répartition du temps de travail par rapport au repos était jusqu'à présent de 24/24 ou 48/48.

Cette deuxième formule était choisie par beaucoup : le temps de repos est plus long et on peut l'organiser mieux, surtout si on habite une baraque hors de Nantes.

Il semblait acquis que sur simple demande, tous les agents pouvaient, s'ils le voulaient, opter pour la formule 48/48. Mais depuis quelques semaines, la Mairie fait paraître des notes officielles : ceux qui bossaient en 48/48 sont maintenus, mais les nouvelles demandes ne seront pas acceptées.

5 ou 6 gars qui font des demandes ainsi refusées sauf une ! Une note de service spéciale annonçait l'exception comme un effet de bonté. Alors là, c'est quoi exactement ? du spécial copinage, de la saine gestion de privilèges, de la provocation ou du burlesque socialiste ? (grand jeu concours sans question subsidiaire). Dans le même wagon des reculades, la validité de l'examen de sous-officier est mise en question : Désormais, ces pompiers qui ont réussi l'examen pour devenir sergents, devront le repasser au bout de deux ans s'il n'y a pas eu de postes à pourvoir.

Cet examen de sous-officier est en pratique un concours : s'il y a deux postes à pourvoir, et 10 candidats, on reçoit 3 ou 4 gars mais récemment, le chef de corps a commis la bétise de recevoir 11 gars à l'examen : il lui faudra 5 ans pour les écouler en fonction du peu de postes à pourvoir.

Alors, pour rattraper ça, l'examen est décrété valable deux ans.

Bref, quand vous passez un examen, regardez bien la date fraîcheur ! c'est si vite périmé.

Table rose

Quant à la réduction du temps de travail, pour la Mairie, il n'est pas question d'en parler tant que le gouvernement ne prendra pas participation dans le financement de la sécurité-incendie dans les collectivités locales.

La Mairie ne discutera donc plus au plan local de ce problème.

Pour finir on tente de casser un représentant syndical. Le colonel l'a menacé du conseil de discipline et demande 5 jours de mise à pied sur une affaire foireuse indéfendable pour la Mairie : un ordre exécuté tout à fait normalement remis en cause par un officier qui n'a pas entendu l'annonce de cet ordre, lors de la distribution du boulot par le sergent de semaine.

Puni pour avoir exécuté un ordre, on nage dans l'absurde avec des palmes ignifugées !

La seule proposition positive semble bien faiblarde comparée à l'étendue du problème de la sécurité des nantaises zé des nantais.

Les pompiers, quant à eux, reçoivent à leurs revendications des réponses tout en finesse : mesures autoritaires, arbitraires, absurdes, répression syndicale dans la plus pure tradition du "c'est-comme-ça-pas-autrement-pis fermez-vos-gueules !"

Seulement les pompiers ne donnent pas l'impression d'avoir envie de se laisser marcher sur les pieds ! Pompier, bon oeil ! comme on dit. Enquête APL.



GREVE DES MARINS

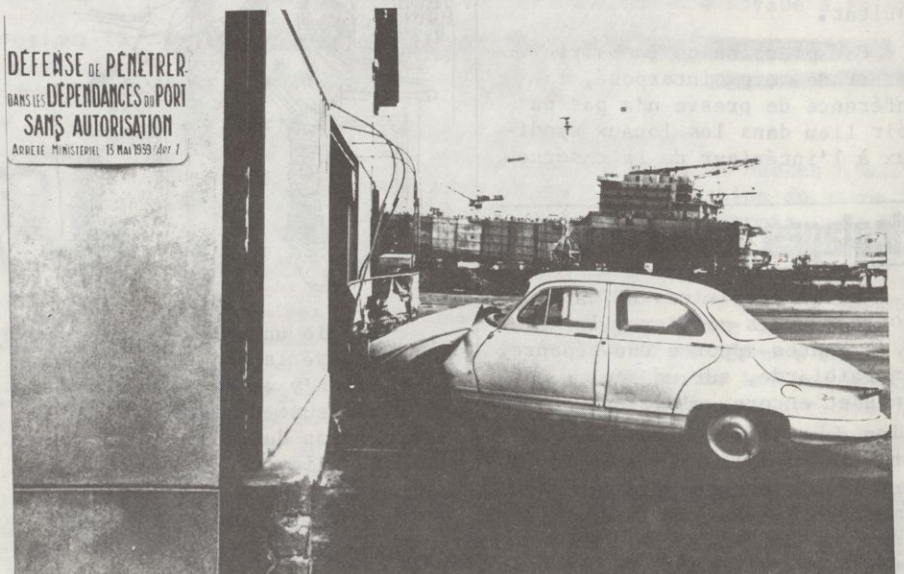
Depuis vendredi matin 14 octobre, tous les ports français sont touchés par la grève des marins : on dénombreait une cinquantaine de navires immobilisés.

Dans les ports de Saint Nazaire et de Nantes, il n'y avait plus un seul bateau français et les bateaux étrangers avaient levé l'ancre ; tous les personnels sont touchés, des baliseurs aux remorqueurs.

D'ores et déjà il est acquis que la grève sera reconduite dimanche et lundi.

L'unanimité des appels à la grève (à l'exception de quelques syndicats d'officiers) et l'ampleur du mouvement peuvent surprendre si l'on ne sait pas les menaces que font peser sur la marine marchande française les dé-

DÉFENSE DE PÉNÉTRER
DANS LES DÉPENDANCES DU PORT
SANS AUTORISATION
ARRÊTÉ MINISTÉRIEL 15 MAI 1959 / Art 1



cisions récentes de certains armateurs et l'attitude complaisante du Ministère des Transports J. Le Theule.

En effet, pour les armateurs français le coût d'exploitation des navires français est trop élevé en raison, disent-ils de la cherté des charges sociales et des salaires.

Dressant le tableau très noir de la situation, ils réclament des solutions énergiques "sous peine d'être obligés d'arrêter l'activité des navires non rentables et donc de débarquer du personnel".

Deux types de solutions leur apparaissent :

- une intervention de l'Etat qu'ils jugent improbable aujourd'hui ;
- une liberté des armateurs d'agir à leur guise en créant un pavillon de complaisance tricolore non assujéti aux contraintes actuelles.

C'est évidemment la solution à leurs yeux, la plus réaliste.

Il faut savoir que depuis Colbert, les bateaux français ont obligatoirement un équipage français.

Cette obligation supporte deux exceptions :

- un texte de 1800 permet d'embarquer 25 % de personnel étranger quand le bateau "vogue sur les mers lointaines" ;

- un accord européen de 1976 permet aux marins originaires de la C. E. E. d'embarquer sur un navire français s'ils sont titulaires d'un diplôme français mais aucune école française ne formant d'étrangers, ce texte reste lettre morte.

L'enjeu actuel réside dans la possibilité désirée par les armateurs de contourner cette législation pour embaucher du personnel du Tiers Monde à des salaires dérisoires et sans couverture sociale pour faire une économie substantielle de charges d'exploitation.

Déjà, la Nouvelle Compagnie de Paquebots de Marseille (gérant le MERMOZ, le MASSALIA et l'AZUR) annonce qu'elle a obtenu l'accord du ministre pour embarquer 156 personnes

(cuisiniers, maitres d'hôtel, "guitaristes") destinées à remplacer les marins français du service hôtelier.

Selon les armateurs et le ministre, ces personnels ne seraient pas des marins, donc échapperaient aux textes français.

Mais, fait remarquer Roland ANDRIEU des marins C. G. T., ceci est contraire à toute l'histoire de la marine française.

Toujours les personnels hôteliers ont été considérés comme des marins à part entière, cotisant à l'Etablissement National des Invalides de la Marine.



D'un seul coup le ministre permet l'embarquement des gens non diplômés, et qui ne sont pas ressortissants de la communauté européenne.

Et puis chacun sait que ce que le ministre autorise pour les personnels hôteliers des paquebots sera étendu à d'autres activités maritimes. Déjà, la presse a fait état de l'embarquement sur un cargo de la Compagnie Delmas-Vieljeux, le TAGE, de personnel indien payé 800 F. par mois sans Sécurité Sociale !

Le directeur de la Marine Marchande a affirmé n'être pas au courant....

Roland ANDRIEU, au nom des marins C. G. T. pose cependant un certain nombre de questions :

1) S'ils n'ont pas été autorisés les personnels naviguant sur le Tage vont-ils être débarqués ?

2) Plus fondamentalement pour l'avenir, le ministre va-t-il laisser se développer sur les navires français (partie du territoire) des violations systématiques de la législation du travail ?

3) Va-t-on laisser des marchands d'homme internationaux sur-exploiter des travailleurs du Tiers Monde alors que la France a adopté une recommandation de l'Organisation Internationale du Travail bannissant toute discrimination raciale ?

4) Qui accorde la carte de travail, l'autorisation de séjour pour ces travailleurs étrangers? Comment une simple lettre du ministre peut-elle annuler un texte européen ?

5) Enfin, ce personnel, considéré abusivement comme non-marin ne paiera pas de cotisation à la Caisse des Invalides de la Marine qui accuse un déficit de 120 à 150 milliards anciens.

L'Etat comblera-t-il le déficit à venir en subventionnant indirectement les armateurs ?

Autant de questions que la grève d'aujourd'hui veut mettre au clair. Certains pourtant parlent de protectionnisme, voire de racisme dans l'attitude des marins français.

En réalité, on ne peut faire ce reproche à des gens qui se sont battus pour que les marins étrangers bénéficient du même traitement que le leur alors que l'existence des pavillons de complaisance justifie l'exploitation la plus scandaleuse.

Si le personnel du Tiers Monde était payé le même prix que les marins européens, les armateurs n'iraient pas les chercher.

Et qui profite des pavillons de complaisance ? Selon un rapport récent, ce sont les firmes multinationales américaines, japonaises, allemandes, pas le Tiers Monde... - Enquête A. P. L. -

PETITES ANNONCES

Trois pingouins (2 pingouins et 1 pingouin) amoureux du volley cherchent partenaires pour jouer (maximum une heure par semaine) sur le terrain de l'école de Bois Saint Louis (rue des Lillas).

RENDEZ-VOUS MARDI 17 OCTOBRE à 17 heures à la sortie de l'école. Sinon, mardi 24 octobre, même heure et même lieu.

- Patrick Myriam Rose-Marie -

7000 manifestants :

BOULIN BALISE ?

7000 personnes ont défilé jeudi 12 dans les rues de NANTES - stop - pour protester contre la venue de Boulin, Ministre du Travail - stop - au moment où les chiffres du chômage ont atteint une ampleur inégalée dans le département - stop - aucun incident - stop - le défilé s'est accompli dans l'ordre et la dignité - stop .



Après chaque manifestation de ce type on se demande un peu à l'APL quel compte rendu est possible. Personne n'attend plus rien de ces manifs mais on ne se résigne tout de même pas à ne plus y aller ou à n'en pas parler. Comme d'habitude, les gens se sont rassemblés autour des aubettes de bus de la place du Commerce. Comme d'habitude les leaders syndicaux du haut de ces estrades improvisées, ont gueulé dans le micro qui s'est mis à siffler puis ont débité leur discours que personne n'écoute, trop occupé chacun à retrouver ses copains sous la banderole et à se réjouir ensemble de ne pas aller au boulot. Comme d'habitude les discours se sont terminés par l'inévitable appel "à l'unité d'action pour une riposte d'ensemble". Comme d'habitude la manifestation s'est dirigée mollement vers la Préfecture devant laquelle il n'y

a pas eu d'arrêt puis est revenue place du Commerce où tout le monde s'est dispersé.

La dernière manifestation de ce genre avait eu lieu en décembre 1977 aux cris d'"Action, Union, Programme Commun". La consigne d'alors? "Inutile de bouger la vitre est au bout du bulletin de vote". Environ 7000 personnes donc de l'avis général c'est un bon chiffre en égard à la mobilisation modérée accomplie par les syndicats mais un chiffre faible à côté des 30.000 chômeurs et des



milliers de salariés menacés. Qui était là? Beaucoup d'entreprises de secteurs différents ainsi qu'en témoignait la forêt de banderoles mais peu de grosses délégations.

En remontant la manifestation on pouvait entendre les slogans propres à certaines boîtes, l'ANPE, les PTT, d'autres encore qui faisaient preuve d'une vitalité dans l'ensemble absente. La présence de la Ligue Communiste Révolutionnaire, de divers militants d'extrême-gauche, des stagiaires BARRE, du Conseil Municipal, de la JOC, ne rendit pas la manifestation plus allante. L'absence du Parti Communiste qui manifestait, solitaire, à 17h devant la Préfecture fut remarquée mais l'on doute que sa présence eût enflammé le cortège.

Signalons enfin la distribution d'un tract étrange et obscur, signé "Des Passants" qui se terminait par: "Mais où elle-est votre haine des notables et des hobereaux? que je la vois avant que je me suicide".

Des professionnels du désespoir littéraire en quelques sortes. A l'ouest donc rien de nouveau.

Enquête A P L

des trains pour la navale

A la fin des discours syndicaux, un appel fut lancé pour faire le meilleur accueil aux vendeurs de macarons destinés à financer la marche des ouvriers de la navale à Paris le 20 octobre prochain. Nous avons appris que des ouvriers de St. Nazaire avaient distribué un tract réclamant la gratuité du transport à Paris. En voici les principaux extraits:

"(...) A partir de St. Nazaire, de Nantes, de Dunkerque, de la Ciotat, de toutes les régions de construction et de réparation navale, des trains vont être affrétés pour nous emmener à Paris. Coût du train de St. Nazaire: 8 millions anciens. (...) Ce ne sera qu'une journée de protestation ne

sortant pas de la légalité instituée par le patronat et ses larbins au pouvoir. Nous financerons notre manifestation!!! et plutôt que de défilier à St. Nazaire, nous défilerons à Paris (...) Les trains fonctionnent par le travail des roulants, des mécaniciens, des aiguilleurs du personnel d'entretien des voies. Est-il donc si difficile d'organiser avec eux la montée sur Paris dans des trains gratuits? Ce n'est pas difficile il suffit de le vouloir (...) Notre action serait riche d'une solidarité réelle entre cheminots et métallos et nous métallos, nous attaquons l'état à la Caisse et nous ne sommes pas obligés de demander le billet de mille à des camarades de petites boîtes plus mal payées que nous, à des chô-

meurs (...) Une lutte qui ne gêne pas le capitalisme dans son porte-feuille est une protestation dont il s'accorde très bien (...) Comment s'y prendre? En imposant, par des rassemblement et des discussions sur le tas que soit pris en considération ce moyen d'action par les Sections Syndicales (...), en imposant qu'un meeting se tienne sur ce sujet". Ce texte émane de militants du GSED ("économie distributive" qui postule que par une organisation différente du travail on peut travailler moins, produire des objets socialement utiles et développer des capacités créatrices de chaque individu).

A St. Nazaire ce texte provoqua la discussion.

LE RETOUR DES PELLERIN



27 juin 1975 - 12 octobre 1978
 Plus de trois ans après l'expulsion musclée, c'était jeudi dernier pour Charles et Marie Pellerin le retour à la Pinsonnière. La conclusion d'une lutte âpre et longue: huit années à batailler pour obtenir la simple reconnaissance d'un droit.

Si l'affaire Pellerin trouve son aboutissement aujourd'hui dans l'application d'une décision judiciaire et le strict respect de la légalité, il a bien fallu auparavant forcer les choses, pratiquer l'illégalité pour avoir la justice

La justice: 32 ans après, ce qui était inscrit dans le statut du fermage entre enfin dans les faits. Une loi constamment tournée puisque, dans les cas de reprise frauduleuse, les tribunaux n'accordaient que des dommages et intérêts, jamais la réintégration.

La réinstallation de Charles et Marie est une brèche dans le droit intouchable des propriétaires, un progrès social collectif. Même si les tribunaux n'ont en somme éliminé qu'un petit propriétaire trop maladroit, un pas irréversible est franchi.

La journée de jeudi était aussi un test pour le mouvement Paysans-Travailleurs. Il s'agissait, après le semi-échec de l'affaire "Cadiot-Crédit", de capitaliser rapidement une victoire.

La présence et la vitalité de Jean Cadiot lors de la réintégration est de ce point de vue, significative.

On notera également le "retour" de la F.D.S.E.A. Son absence remarquée dans la récente lutte contre le Crédit Agricole ne semble pas l'avoir trop gênée pour venir à Mésanger, glaner sa part du succès.

La victoire. Pas une réintégration triomphale. Ni un retour "à la sauvette", ni une arrogance revancharde. Le bonheur rayonnant des Pellerin, la joie tranquille et étonnée de la centaine d'agriculteurs venus les saluer.

Etonnement de fouler à nouveau le sol de la Pinsonnière, de revisiter l'habitation et le corps de ferme, qu'on avait dû quitter précipitamment sous la menace des flingues des CRS et des engins blindés.



Surprise que la réintégration se passe en somme aussi facilement. Là où on attendait le langage de la chevrotine de la part du propriétaire vaincu, on n'a eu finalement - même si l'ambiance était tendue - que le langage policé des huissiers.

Plus qu'une rentrée dans les lieux, un "état des lieux".

On n'avait pas vraiment prévu ça et, pour rendre effective la réintégration, on a commencé, un peu dans l'improvisation, à en prendre les moyens. Des tours de garde se sont mis en place pour que Charles et Marie puissent progressivement reprendre possession des lieux.

Et puis, l'interminable bataille juridique n'est pas achevée. Le propriétaire s'est pourvu en cassation. Et reste le problème de la maison que Mme. Chassanite, la fille de Retière, s'est fait bâtir sur le territoire de la ferme. Elle entend se réserver un hectare autour. Une cohabitation bien problématique.

Nous en reparlerons bientôt.

Enquête A P L

Trafic de beurre = diffamation

Tout le monde à Nantes connaît Bernard PHILIPPE, de Saint Sébastien, Monsieur Beurre et son usine où du personnel sous-payé "fabriquait" du beurre "Ma Prairie", "Val de Sèvre" etc... sans que jamais, un litre de lait franchisse le seuil de la "laiterie".

Bernard PHILIPPE bien souvent condamné et dénoncé, est désormais un homme "respectable" qui a pu investir plusieurs milliards dans son usine neuve de Vertou.

Le 25 novembre 1977, Bernard PHILIPPE et son associé - pour l'occasion - le fromage Dischamp de Chamalières (Clermont-Ferrand) passaient devant le tribunal de Nantes.

Substitution de beurre de la C. E. E. destiné à la Jordanie, à titre d'aide au Tiers Monde (butter-oil).

L'affaire aujourd'hui est en appel: la substitution est reconnue, la loi française par contre permet difficilement une condamnation pénale (application en France des règlements communautaires).

Et DISCHAMP, l'associé de PHILIPPE, trouve "Libération" au tribunal, le 9 novembre '78:

pour diffamation, "atteinte à son honneur", à propos d'un article publié dans "Libération" à l'époque du procès.

L'A. P. L. et d'ailleurs l'ensemble de la presse, avaient fourni, en gros, les mêmes informations.

Une réunion est proposée mardi 24 octobre, à 20 H 30 à l'APL, 26 bis boulevard R. Schumann, ouverte à tous: pour discuter de l'évolution de l'affaire PHILIPPE, sur Nantes, des luttes possibles et de ce procès. Les associations de consommateurs, les Paysans Travailleurs etc... sont particulièrement invités.

Libération (Nantes)

L'atome un

La nouvelle a fait boum, vendredi : après des mois d'études, le Conseil d'Etat a transmis son dossier, le 26 septembre dernier, au gouvernement, qui n'a plus maintenant qu'à signer la Déclaration d'Utilité publique, la D. U. P.

Mais l'information publiée par Presse Océan n'est pas reprise dans Ouest France.

Et samedi, il était impossible d'avoir, au Ministère de l'Industrie, ou ailleurs, confirmation nette. D'où vient l'information ?

laient les déclarations du Ministre R. P. R. BOULIN.

Boulin qui se déclare "impressionné par la manifestation calme des syndicats, pour l'emploi".

Et dit que la centrale du Pellerin, "quand les problèmes de sécurité auront été réglés", donnera du travail aux secteurs menacés, dans la région, du bâtiment et des Travaux Publics.

Certains font une remarque : cette nouvelle à sensation, dépourvue d'ailleurs de précisions, est tombée le jour même où, dans toute la presse, s'éta-

La rédaction de Presse Océan se dit "sûre" de son information. Il serait étonnant, en effet, qu'elle soit fausse.

Seulement prématurée : et tombant, par hasard, très bien pour Boulin. Comme si l'on essayait de dire aux 7 000 manifestants CGT - CFDT de Nantes - qui, pensons-nous, ne seront pas si naïfs - "vous voulez du travail ? Tenez, une Centrale".

A suivre, et de près. □

« On frotte avec des petits cotons »

O.-F. — Comment devient-on décontamineur au centre de La Hague ?

— Je me suis trouvé sans travail. J'ai répondu à une annonce et après avoir rempli un formulaire, on m'a fait passer une visite médicale très poussée, effectuée par le service médical du centre. La maison qui m'employait était une société intérimaire.

— Dès le départ, on vous a dit que vous feriez du décontaminage ?

— Pas exactement. Au début, afin que je prenne mon travail le plus tôt possible, on m'a indiqué que je serai laveur de carreaux.

— A La Hague ?

— Oui. Mais en fait, j'ai tout de suite fait de la décontamination. Pour ce travail, j'étais payé 12,55 F de l'heure. Le premier jour, quand je me suis présenté, nous avons été accueillis par le représentant de la société intérimaire qui nous a fait suivre les trois jours de formation.

— Que vous apprend-on pendant ces trois jours ?

— On ne nous apprend pas grand chose. Ou plutôt, trop de choses. Ça va trop vite. On n'a pas le temps de retenir quoi que ce soit. On nous donne des bases de physique nucléaire, par exemple, comment est fait un atome. On nous montre des appareils, leur manipulation, mais on ne nous les fait pas passer dans les mains. On aurait pu prendre deux minutes par gars — nous étions huit — pour se familiariser avec ces engins.

— Et au bout de trois jours, avez-vous eu le sentiment de dominer les tâches qu'on allait vous confier ?

— Ça m'a fait cette impression. Mais j'ai vite réalisé, après, qu'en fait, je ne savais rien. C'est au moins un mois de formation qu'il faudrait. Par exemple, je ne sais toujours pas faire de différence entre un rayon alpha, beta ou gamma. Je me souviens que la première fois que je me suis trouvé dans une enceinte où il y avait de la radioactivité, le gars de la COGEMA, qui était à côté de moi, me criait sous son masque : « Fais ci, fais comme ça, vas-y ». J'avais alors une babyline (1) entre les mains et je ne savais pas m'en servir.

— En quoi consiste exactement le travail de décontamination ?

— On travaille revêtu d'une combinaison, avec un masque, dans des endroits contaminés. Le S.P.R. nous dit quelle dose il y a, puis balise la zone. Alors on y va. On frotte alors avec des petits cotons, jusqu'à diminuer la dose de contamination. En fait cela ressemble au travail d'une femme de ménage, car nous utilisons l'Ajax, le tampon jex et l'aspirateur. On essaie de laisser l'endroit le plus propre possible, pour que les autres puissent évoluer dans cette zone, sans danger.

— Pourquoi dites-vous, on essaie ?

— Parce qu'en fait, on n'arrive jamais à décontaminer complètement. Je me souviens de mon premier grand chantier. C'était dans la zone PU (plutonium), dans les égouts précisément, appelés aussi vide sanitaire. Eh bien, on n'arrivait pas à résorber la contamination. On creusait, oreusait avec un marteau uiqueur, mais comme il fallait imber le sol, ça continuait à couler. Savez-vous ce qu'on a fait ? On a tout simplement coulé du béton dessus. C'était la seule solution.

— Dans les endroits dangereux, est-ce que nerveusement c'est pénible ?

— Pour mon compte personnel, j'ai trouvé ça éprouvant. Par contre j'ai des camarades, pour qui c'est folklorique. D'autres jouent un peu les kamikazes. Ils aiment l'ambiance baroud. « Faut pas se dégonfler, on y va », comme ils disent. D'une façon générale, au début on est inquiet, et puis, c'est comme tout, on s'acclimata. Moi j'ai eu la chance de tomber dans une équipe avec un encadrement COGEMA. Ce qui est un peu sécurisant car ces agents connaissent leur métier. Par contre, j'ai des camarades qui n'avaient pas cet encadrement.

« Une fois l'aiguille de mon dosimètre est restée bloquée au maximum »

— Je suppose que vous êtes muni de dosimètres, pour sa-

voir si vous ne prenez pas trop de radioactivité ?

— Oui, nous en avons deux à la poitrine, un au poignet et exceptionnellement un au doigt. Nous ne devons pas attraper plus de 20 millirems par jour.

— Il arrive que vous les dépassiez ?

— Bien sûr, c'est vite fait. Parfois, au bout de cinq minutes, vous avez votre compte, si je puis dire. Parfois, on la dépasse.

— Et qu'est-ce qui se passe quand la dose maximale admissible est atteinte ou franchie ?

— Logiquement, on doit nous arrêter, nous renvoyer pendant trois jours ou, quelquefois, ils nous mettent dans des chantiers propres, non contaminés.

— Pourquoi dites-vous logiquement ?

— Parce que cela dépend de l'interprétation de nos chefs. Il y en a qui tiennent le raisonnement suivant. Bon, c'est 20 millirems par jour, donc 100 millirems par semaine, demain tu feras moins. De toute façon, il faut que tu prennes 5 rems (2) par an, tu as encore de la marge. On m'a dit aussi que quelqu'un, âgé comme moi de 24 ans, peut encaisser la dose de radioactivité qu'il aurait pu prendre depuis l'âge de 18 ans. 18 ans, c'est en effet l'âge de référence.

— Vous avez déjà été arrêté trois jours ?

— Oui, une fois, l'aiguille de mon dosimètre s'est bloquée au maximum à 200 millirems. Nous étions deux dans ce cas-là. Je n'ai jamais su si mon stylo s'était déréglé, ou si j'avais pris réellement 200 millirems.

Avez-vous l'impression que ce sont les décontamineurs comme vous qui effectuent la mission la plus risquée ?

— C'est sûr, c'est nous, avec le S.P.R. (3) qui faisons le boulot le plus dégueulasse. Mais il y a aussi les mécaniciens ou les soudeurs qui font un travail terrible. Faut voir quand ça claque quelque part. C'est terrible pour eux. Un moment, dans un secteur, il y avait une radioactivité de 1 000 rads (4). Avec la haute pression, on a fait baisser l'irradiation, elle était descendu à 50 rads. Mais le temps d'aller manger, elle

était revenue à 1 000. Eh bien, les soudeurs ont dû y aller. Le S.P.R. a d'abord fait un mannequin, avec une tête et une main sur lesquels on avait mis des dosimètres, pour les placer à la distance où le soudeur devait opérer. En plus, le soudeur a dû travailler en regardant une glace, car il ne pouvait pas s'approcher davantage.

— Quand on a pas renouvelé votre contrat, avez-vous eu un bilan de santé ?

— On m'a convoqué au médical et on m'a donné un pot à urine, à remplir en 24 h. C'est tout ce que l'on m'a fait faire. J'ai demandé à ce que l'on me donne mon dossier médical, mais on a refusé. Il paraît que je peux en avoir connaissance par mon médecin traitant.

— Durant ces cinq mois de travail, comment vous êtes-vous senti sur le plan physique et psychique ?

C'est son épouse, jusqu'ici silencieuse, qui répond :

— Il était infect. Je ne le reconnaissais pas. Il était complètement différent et tout le monde en pâtissait. Il était fatigué, irascible. On ne pouvait pas lui parler. Dès qu'il ouvrait la bouche, c'était pour parler de son travail. Plusieurs fois, il lui est arrivé de se réveiller la nuit, de s'asseoir sur le lit et de dire : « Il faut partir, il y a de la contamination ». Des cauchemars comme ça, il en a fait souvent.

« Vous savez, ajoute André, il faut voir les décontamineurs le soir dans le bus qui nous ramène à Cherbourg. Ils dorment tous, effondrés dans leur fauteuil.

— Si l'expérience se renouvelait, l'accepteriez-vous ?

— Non. Quand je suis rentré, je ne savais pas ce que c'était. Maintenant que j'y ai travaillé, je ne voudrais pas y retourner. Je n'y retournerai jamais.

MICHEL TOUSSAINT.

(1) Appareil, qui a la forme d'une caméra, mesurant le taux de radioactivité.

(2) 1 rem : équivalent du RAD (voir 4) et qui correspond à la dose absorbée par l'organisme.

(3) S.P.R. : société de protection des radiations.

(4) 1 rad : quantité d'énergie libérée par le rayonnement par gramme de matière irradiée.

A l'heure où une décision grave concernant le sort de la commune du Pellerin doit être prise nous livrons le témoignage d'un décontamineur de La Hague ; parue mardi 10 octobre dans Ouest France. □

et 2



et boum!

NON LA DECISION N'EST PAS PRISE
POUR LA CONSTRUCTION DE LA CENTRALE
DU PELLERIN

Suite à l'information paru le vendredi 13 Octe à la presse Nantaise, Presse Océan et l'Eclair, la coordination des comités de Défense de la Basse Loire, tient à préciser que le décret d'Utilité publique n'a pas été publié.

Pour manifester leur opposition à ce projet la coordination invite l'ensemble des populations à participer à la marche "anti-nucléaire et anti-expropriation" le SAMEDI 28 OCTOBRE, départ du PELLERIN via Couéron.

Dans le cadre de la visite du ministre du travail M. BOULIN, cette information apparaît comme une opération de conditionnement de l'opinion publique visant à faire croire que la seule solution de l'emploi en Basse Loire est l'implantation d'une centrale au Pellerin, alors que celle-ci supprime autant d'emplois qu'elle en créera à terme.

L'exploitation des énergies nouvelles et l'utilisation des techniques d'économie d'énergie peuvent fournir des emplois plus nombreux et de meilleure qualité que ceux proposés par l'énergie nucléaire, et ne nécessitent pas la construction des casernes de C.R.S. et de quadrillage policier.

En tout état de cause, l'avis favorable du Conseil d'Etat ne serait qu'une étape dans le processus de décision.

La coordination appelle les organisations politiques, syndicales, familiales, de consommateurs, à participer à la réunion de préparation le jeudi 19 octobre, à 20 H 30 au centre socio-culturel de la Bernardière rue de Dijon à SAINT HERBLAIN.

Les comités rappellent que la population et les municipalités concernées sont opposées au projet et qu'une décision favorable à la construction d'une centrale.

RACISME

A COUTEAU TIRÉ

SAINT SEBASTIEN = BEYROUTH ?

Une bagarre au bal : pour la guerre du Liban

Bal du dimanche au salon Bonne Garde, Saint Sébastien : le dernier bal d'après-midi qui reste ouvert à Nantes.

Plusieurs centaines de jeunes. Un coup de couteau, devant la porte, un tunisien s'effondre grièvement blessé dans la région du cœur : il essayait de séparer un jeune français, et un jeune immigré, qui se battaient.

Pour le gérant du bal, qui avait "sorti" les deux jeunes, afin qu'ils aillent dehors régler leurs différends, l'origine de la bagarre est politique : une discussion, au bar, à propos du Liban.

L'un aurait pris parti pour les chrétiens assiégés dans Achrafieh et l'autre pour les syriens. Presse-Océan titrait : "Beyrouth à Saint Sébastien".

TEMOIGNAGE D'UN ALGERIENNE HABITUÉE DE LA DISCOTHÈQUE

Tous les dimanches on s'y retrouve presque les mêmes dans ce café. On dirait que c'est le quartier de Bellevue qui se déplace là. On est beaucoup de jeunes (16 à 20 ans), les Algériens qui viennent là sont généralement plus âgés. Des bagarres arrivent souvent entre français ou alors il y a toujours un pour dire "sale Arabe" et la bagarre démarre.

Dimanche 8 octobre la discothèque était pleine; il y avait au moins 200 personnes et déjà plusieurs débuts de bagarre: une fille disant à une autre "danse pas avec lui, c'est un crouille", ou bien encore un manouche s'en prenant au videur. Et finalement ce français, moitié bourré, assis au bar, insultant un Algérien, le dernier, vif, lui rend un coup de poing. Un copain tunisien vient les séparer. Et alors, tout le monde se fait sortir par les vidés.

C'est là, dehors que la bagarre a continué à mains nues puis un français a sorti un couteau à cran d'arrêt. Il a donné un coup de couteau sous le cœur de celui qui s'était interposé au début pour séparer son sopain. Après c'était effrayant, il a perdu beaucoup de sang et il demandait une ambulance.

Mais le patron du café était occupé à faire rentrer celui qui

avait fait ça parce que les tunisiens étaient déjà sur lui. Le patron a alors fermé le café, empilant des tables contre la porte. Les tunisiens ont cassé la porte pour attraper l'autre mais déjà le patron l'avait aidé à partir.

C'est seulement après ça qu'il a appelé la police et les pomps-secours après.

Des français riaient en voyant ce spectacle. Mais d'autres algériens et français aussi n'étaient pas d'accord et défendaient le tunisien.

Moi je me mets du côté de celui qui a été poignardé. Il ne l'a pas cherché. Il est comme moi. Il n'y a qu'à faire des cafés pour les français! Le gars là il venait de se faire opérer des poumons. Tous ses copains ont été donner du sang parce qu'il en a perdu beaucoup. Mais à l'hôpital on ne peut pas le voir. Moi je crois qu'il est mort.

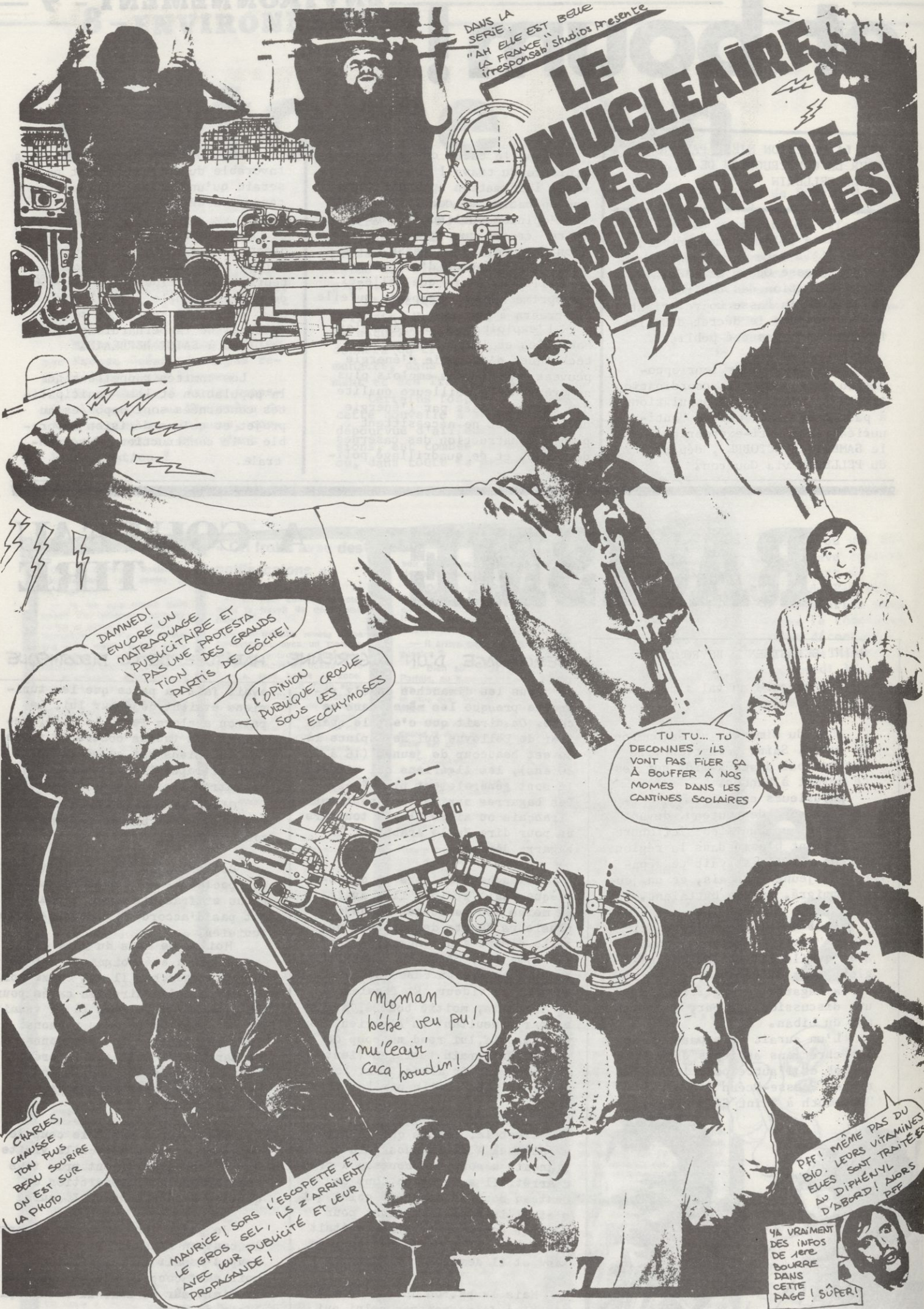
Celui qui a donné le coup de poings en premier a reçu la visite des flics. Ils lui ont pris tous ces papiers et interdiction de quitter Nantes pendant 3 jours.

Je pense que celui qui a sorti le couteau n'en est pas à son coup d'essai: Il n'y avait qu'à voir sa façon; il n'a pas hésité. Il était sûr de lui. Il a fait ça l'air de rien.



DANS LA
SERIE :
"AH FRANCE"
irresponsab' studios Presente

LE NUCLEAIRE C'EST BOURRE DE VITAMINES



DAMNED!
ENCORE UN
MATRAQUAGE
PUBLICITAIRE ET
PAS UNE PROTESTA
TION DES GRANDS
PARTIS DE GOCHE!

L'OPINION
PUBLIQUE GROULE
SOUS LES
ECCHYMOSES

TU TU... TU
DECONNES, ILS
VONT PAS FILER ÇA
À BOUFFER À NOS
MOMES DANS LES
CANTINES SCOLAIRES

Maman
bébé veu pu!
nu'leair'
Caca bouclim!

CHARLES,
CHAUSSE
TON PLUS
BEAU SOURIRE
ON EST SUR
LA PHOTO

MAURICE | SORS L'ESCOPETTE ET
LE GROS SEL, ILS Z'ARRIVENT
AVEC VOTR PUBLICITÉ ET LEUR
PROPAGANDE!

PFF! MÉME PAS DU
BIO. LEURS VITAMINES
ELLES SONT TRAITÉES
AU DIPHÉNYL
D'ABORD! AVOIRS
PFF

YA VRAIMENT
DES INFOS
DE 1000
BOURRE
DANS
CETTE
PAGE! SUPER!

"ENGAGEZ-VOUS"

QU'Y DISAIENT...

Samedi 7 octobre, une manifestation à la Roche sur Yon regroupait une centaine de personnes qui réclamaient la liberté pour Alain HAIE, ancien engagé qui a quitté l'armée depuis plus d'un an.

Recherché par la police, Alain ne pouvait pas vivre une vie normale, il était obligé de se cacher, il ne pouvait pas trouver de travail, il n'avait pas de couverture sociale.

Ce jour là, Alain déclarait publiquement son droit à vivre libre comme tout le monde. La presse locale en faisait un large écho.

La réaction de la gendarmerie ne s'est pas faite attendre :

- mardi soir, simultanément, des gendarmes perquisitionnaient des domiciles de cinq militants et toutes les chambres d'un foyer social à la Roche ;

- mercredi à 18 heures, à la sortie d'une réunion publique d'Alain Haie avec les lycéens, celui-ci était arrêté par la gendarmerie qui avait déployé depuis le matin des forces considérables dans la ville de la Roche.

Cette démonstration de force de la gendarmerie était en fait inutile - sinon pour intimider - puisque Alain avait décidé de ne plus se cacher et d'agir en plein jour.

Spontanément, les 40 lycéens présents à l'arrestation se formaient en manifestation devant la voiture des flics et les môtards (?) qui se dirigeaient vers la gendarmerie.



Le lendemain la municipalité elle-même réagissait vivement contre l'arrestation d'Alain et le déploiement des forces de police.

debut de l'histoire

Alain Haie s'est engagé en juillet 1973, à l'âge de 18 ans, alors qu'il était encore mineur, en signant un contrat de CINQ ANS dans l'armée de terre.

Il s'explique lui-même dans sa lettre de démission au Ministre de la Défense :

"Je sortais du CET St Joseph de Fontenay le Comte avec le CAP de mécanicien-auto. Je voulais exercer mon métier tout en pouvant acquérir des connaissances plus approfondies. Conseillé par des militaires d'active et de réserve, je me suis rendu au Centre de Documentation des Armées de la Roche sur Yon pour y être informé.

"Les promesses, avec documents à l'appui, me laissaient deviner un bel avenir dans ma profession :

- la possibilité d'exercer mon métier tout en acquérant des connaissances plus approfondies ;
- la possibilité d'obtenir le grade de sous-officier rapidement avec une bonne solde ;
- la possibilité de gagner ma liberté par rapport à ma famille ;
- une prime d'engagement de 7 000 F. en 1973 ;
- le droit de pouvoir résilier mon contrat.

C'est après toutes ces belles promesses que je n'ai pas hésité à engager les cinq plus belles années de ma vie dans la voie des armes "

triste realite...

- 7 mois à Chateauroux où corvées et exercices de nuit alternent avec une formation de base en mécanique générale.

Après ces 7 mois, il se retrouve 2ème classe sans formation professionnelle, avec 270 F. de solde, ... et dans l'impossibilité de résilier son contrat.

- 2 ans à Djibouti où on l'emploie comme mécanicien-auto en utilisant sa formation dans le civil, sans oublier les interventions militaires de maintien de l'ordre avec la gendarmerie.

- de retour en France, le 1er septembre 1976 et affecté à Dinan, il quitte l'armée le 1er février 1977.



"Je peux vous assurer que ce que j'ai vécu pendant ces trois ans et demi de vie militaire n'a rien à voir avec les promesses de C. D. A. de la Roche sur Yon le jour de mon engagement"

L'armée lui avait promis :

- une formation professionnelle qu'elle n'a pas assumée ;
- une prime d'engagement de 7 000 F. qu'il n'a jamais reçue.

Par son acte, Alain veut dénoncer :

- l'embrigadement de milliers de jeunes qui, chaque année, parfois dès 16 ans, signent des contrats de 3, 5 ans ou plus sans pouvoir les résilier.

- la publicité mensongère du C. D. A. qui fait miroiter des promesses comme :

- acquisition d'un métier ;
- primes d'engagement ;
- relations humaines...

Promesses qui ne sont pas tenues...

et maintenant ?

Un comité de soutien s'est créé dès samedi 7 octobre et regroupe déjà une centaine de personnes dont plusieurs organisations "politiques" (ou pas !).

Aujourd'hui, celui-ci s'est donné trois objectifs :

- libération immédiate d'Alain Haie et retour à la vie civile sans aucune sanction ;
- droit pour tout militaire de résilier son contrat comme tout travailleur ;
- dénonciation de la publicité mensongère de l'armée qui enrôle des milliers de jeunes tous les ans.

Le comité a décidé jeudi 12 :

- d'organiser une **MANIFESTATION** de soutien sur la base de ces objectifs à la Roche, place de la Vendée, **MERCREDI 18 OCTOBRE A 18 HEURES.**

- de contacter les groupes antimilitaristes de la région ouest et d'alerter spécialement ceux de Rennes où Alain doit se trouver actuellement en prison civile.

- de continuer à faire signer la pétition de soutien à Alain déjà signée par 1 500 personnes.

Adresse du comité de soutien : Jean COIRIER, 23 avenue du Bocage 85000 LA ROCHE SUR YON

JUSTICE KAKI

LE M.I.B COMPLETE

Suite à l'article paru dans l'APL n° 46 le M. I. B. (Mouvement d'insoumission bretonne) apporte ces informations complémentaires.

Alan CORAUD, ayant fait une demande en cassation, reste en liberté provisoire. Ainsi, il peut rester "libre" jusqu'à ce que la cour de cassation se réunisse (deux mois, ou plus).

Il devra se constituer prisonnier la veille de la réunion de cette cour.

Nous vous informerons ultérieurement de cette date afin de mener une éventuelle action.

Un pourvoi en cassation revient à 2 000 F. ; une aide financière sera la bienvenue.
- à l'ordre de WISLER Jean Luc 28 rue Stéphanon 44300 NANTES

M. I. B. : 55 quai Magellan 44000 NANTES.

PROCES AUX SABLES

MARCEL HERAUT, Objecteur insoumis à L' O. N. F. : **6 MOIS AVEC SURSIS**

Pendant qu'un cerf-volant indiquant : "procès objecteur ici" volait au dessus du tribunal d'instance des Sables d'Olonne... la justice planait à son niveau habituel...

Malgré la réquisition du procureur demandant 12 mois ferme, le tribunal s'est rangé à l'avis de l'avocat général de la Cour de Poitiers qui, dans une même affaire, avait demandé 6 mois avec sursis en considérant que l'objecteur est "un délinquant primaire qui ne lèse personne physiquement"

Une décision qui commence à faire jurisprudence... ?



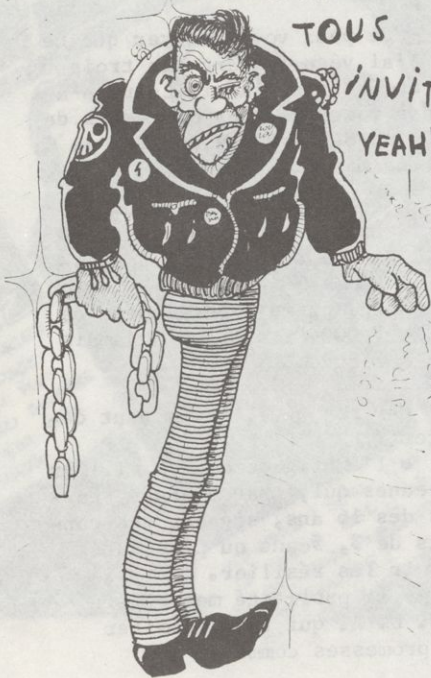
Citons, sans crainte de nous répéter, ce mot admirable du maréchal Foch répondant à quelqu'un qui le félicitait de nous avoir donné si glorieusement la victoire : « C'est Dieu qu'il faut remercier. Je n'ai pas fait ces grandes choses : c'est Dieu qui les a faites par moi. »

HEY LES MECS !

ON EST TOUS

INVITES !

YEAH !



GARDONS LE LARZAC

Le gouvernement vient d'engager l'épreuve de force au Larzac.

Les arrêtés de cessibilité pour deux communes ont été signés par le préfet de l'Aveyron.

Le ministre de l'agriculture a déclaré le 28 septembre : "Le projet d'extension du camp est maintenu dans son intégralité".

Suite à l'appel des paysans du Larzac, un comité s'est créé à Nantes.

Une campagne d'information a commencé par la diffusion du tract à la manifestation pour la venue de Boulin à Nantes.

Celle-ci va se poursuivre dans les semaines suivantes.

Notamment par un jeûne qui commencera le mercredi 25 pour finir lors de la journée nationale d'action le samedi 28 octobre.

Dès à présent nous demandons aux personnes intéressées par une telle action de prendre contact avec nous.

La prochaine réunion du comité aura lieu le mercredi 18 octobre à la Fraternité Protestante 3 rue Amiral Duchaffault à 20 H 30

Nous y invitons toutes les organisations politiques et syndicales ainsi que toutes les personnes intéressées à y participer.

De plus amples informations suivront dans le prochain numéro de l'APL.

L'ARGENTINE EN ECHEC

Après l'opération du Mondial de football, la dictature argentine poursuit avec la bénédiction papale, sa politique systématique de terreur :

- 25 000 disparus ;
- 10 000 prisonniers politiques ;
- plus de 4 000 détenus "officiels" ;
- arrestations quotidiennes d'avocats, de médecins, de journalistes, de syndicalistes, de résistants anonymes ;
- avec 10 % d'inflation par mois, et le chômage ou la surexploitation pour les travailleurs et les travailleuses.

Excepté l'écho qu'ont réussi à avoir, malgré les brutalités et la répression, les femmes dites "Les folles de la place de mai", aucune résistance n'a pu se manifester pendant le déroulement de la Coupe du Monde et en France seuls les COBA, en défendant le principe du boycott de la dictature argentine, ont imposé la diffusion de la réalité argentine.

Seuls aussi les oncologues qui ont boycotté le Congrès mondial de cancérologie, ouvert en Argentine le 5 octobre par Videla en personne, ont cassé le

Quantité d'hôpitaux et de centres de soins ont été fermés... une partie de l'hôpital des enfants malades de Buenos-Aires a également été fermée, provoquant la démission de 17 médecins-chefs."

Selon le docteur Schwartzberg "tout cela est d'une extraordinaire cohérence. On veut asphyxier la vie intellectuelle : on arrête les médecins, les avocats, les syndicalistes... On nous a dit :

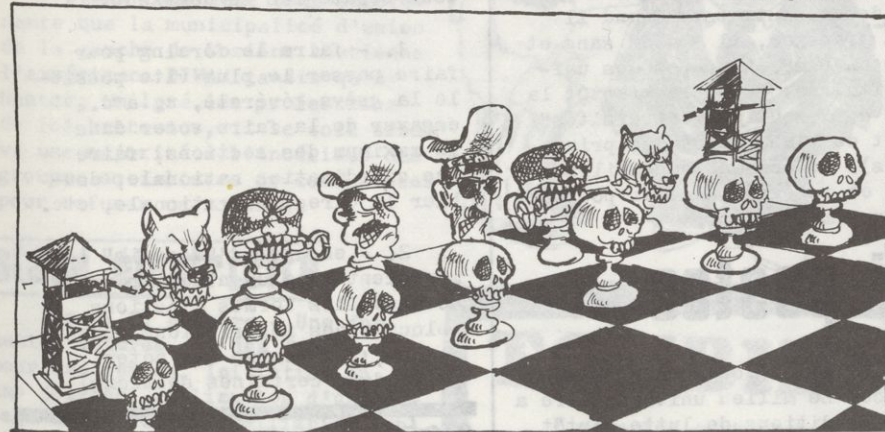
"Quand on commence à lire Freud, on lit Marx, et puis on lit Lénine".

OLYMPIADES D'ECHECS

Fin octobre 1978, une autre réunion internationale doit se tenir en Argentine : les Olympiades d'échecs, c'est à dire le championnat du monde par équipes qui se déroule tous les deux ans

En 1976, ces Olympiades eurent lieu en Israël et elles ont été boycottées par tous les pays de l'Est, l'URSS en tête, qui depuis 1952 avait remporté tous les titres.

Dans l'été 1975, un tournoi des candidats en Espagne a également été boycotté par les joueurs de l'Est et les Yougoslaves à cause de la terreur franquiste.



silence et dénoncé les fausses nouvelles de "libéralisation".

Le Monde du 7 octobre rapporte :

"L'éducation, la santé et la culture qui représentaient à elles trois 26 % des dépenses publiques en 1968, ont diminué de plus de moitié. Elles ne représentent que 12,4 % des dépenses de l'Etat en 1978... Les traitements médicaux gratuits ont été supprimés..."

Cette fois en revanche les nations de l'Est semblent bien décidées à participer aux Olympiades, ce qui est une façon de cautionner le régime de Videla qui organise la compétition.

C'est cette complicité que refusent les joueurs d'échecs de Nantes lorsqu'ils réaffirment dans leur assemblée générale du 23 septembre leur volonté de demander à la Fédération Française d'échecs de ne pas envoyer d'équipe en Argentine.

Le professeur Kaplan de retour d'une mission à Buenos-Aires affirmait le jeudi 5 octobre lors du congrès parallèle de cancérologie à Paris :

"Des modes de torture peu "visibles" continuent d'être intensément pratiqués, comme le supplice de la baignoire ou par l'électricité. Presque toutes les nuits, un avion part de Buenos-Aires, vers le sud de Rio-de-la-Plata et laisse tomber dans l'estuaire des "objets" qui ne sont autres que des êtres humains. Nous avons parlé avec un homme qui avait retrouvé 17 cadavres sur les plages proches de l'estuaire. Pour rendre toute identification impossible, les têtes et les mains avaient été coupées".



de football qui n'a pas fait diminuer les tortures, les disparitions, les assassinats que subit tout un peuple, au moment où les oncologues français et du monde dénoncent hautement la caution que constitue pour la junte de Videla la tenue d'un congrès international à Buenos-Aires, le boycott des Olympiades d'échecs organisées par l'Argentine est le seul principe acceptable par les joueurs français."

La Ligue Atlantique-Anjou a pris la même position. Des lettres individuelles doivent être envoyées aux sélectionnés français pour qu'ils prennent position. Par ailleurs, le président de la F. F. E., Lambert a précisé qu'aucune sanction ne serait prise contre ceux à qui leur conscience interdit de jouer aux échecs à côté des camps de concentration et des chambres de tortures.

UNIVERSITÉS : "DU SANG ET DU PUS"

Le 19 septembre en Conseil des Ministres a été adopté un décret modifiant les conditions de recrutement et d'enseignement des assistants de Droit, Sciences éco. lettres, sciences humaines (les assistants professant ces disciplines en IUT sont également concernés).

Auparavant les assistants de ces disciplines étaient des personnels non titulaires (profs. détachés du secondaire en lettre) dont la titularisation était rendue possible, par le passage d'une thèse leur permettant l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de Maître Assistant. Cette liste n'est effectivement qu'une liste au sens où, s'il n'y a pas de poste de M.A. libre dans la faculté, on peut rester 10 ans inscrit sur la LAFMA sans être maître assistant. Les horaires annuels étaient de 150 h.+

dragées d'alice

Suite aux grèves des examens d'il y a deux ans, les assistants de droit et sc éco avaient obtenu leur reconduction automatique jusqu'à parution de nouveaux statuts. C'est chose faite et en voici les principales dispositions.

- Il est créé dans les secteurs cités plus haut un corps d'assistants non titulaires dont le nombre sera fixé chaque année selon les besoins de la Faculté. Les candidats seront des étudiants "qualifiés" (1 an en 3^{ème} cycle) nommés pour 1 an par le recteur sur proposition d'une commission de spécialistes et préparant une thèse. Les horaires sont de 150 h annuel. Il peuvent être renommés pour 2 périodes de 2 ans. En tout état de cause il ne pourront pas effectuer plus de 5 ans (même s'ils sont inscrits sur la LAFMA) à moins d'avoir réussi à trouver un poste de M.A. libre pour y être titularisés.

- pour les assistants actuellement en poste

1. - il doivent être renommés chaque année par le recteur et ce dès 1978/79

2. - s'ils ont plus de 5 ans d'ancienneté au 1/10/79, ils effectueront 375 h par an et non 150 h.

- le décret porte également sur les vacataires qui devront maintenant justifier d'une acti-

tivité extérieure d'au moins 1000 h annuel.

Dans la foulée Alice Saunier Seïté annonce la présentation à la 1^{ère} session de l'Assemblée Nationale d'un texte modifiant l'ensemble des carrières du supérieur (sciences et pharmacie compris).



Ce décret matérialise les visées de Saunier-Seïté sur l'Université. Il y a selon elle des assistants "tout juste capables de lire et d'écrire" (sic) qu'il faut éliminer (en ne les renommant pas ou en les dégoûtant par augmentation des charges). Il faut créer un vivier d'où on extirpera les brillants chercheurs de demain. Citons 2 petites phrases de Alice, qui définissent bien sa philosophie. A propos des assistants: "Quand il faut trancher, il y a du sang et même du pus". A propos des universitaires: "Ce sera bientôt la nuit du 4 Août des universités". (nuit de l'abolition des privilèges). En résumé, rentabilisation et intégration plus poussée au système actuel.

ri. postes

Elle est longue à remettre en place. Le milieu universitaire a des traditions de lutte plutôt faibles, et la division entre facs et à l'intérieur même des facs (UER) ne favorise pas une mobilisation rapide. Pourtant le 28 sept, 3000 enseignants manifestaient à Paris, (à titre indicatif, il y a 10 000 syndiqués au SNESup). De plus dans plusieurs facs (Lyon, Brest, Dauphine etc...) ont commencé dès la semaine du 24 des actions diverses (grève des examens, rétention des notes, refus d'organiser la rentrée...).

Face à cette montée de la mobilisation, la direction nationale du SNESup, hésitante et plutôt divisée sur la manière d'engager le mouvement, a appelé à une semaine de grève du 6 au 10 novembre. Elle affirme tout de même son soutien aux actions locales en cours ou à venir.

Ceci place les sections locales devant des choix difficiles. A Nantes par exemple, la section psycho de Lettres bloque les examens ainsi que les assistants de Droit Sciences-Eco.

Les assistants de G.E.A. ont refusé d'assurer, il y a quinze jours, la surveillance des examens n'étant pas encore renommés suite aux promesses de renomination de tous les gens en fonction par le ministère. La rentrée s'est faite au début de la semaine dernière.

Mais cette victoire partielle n'enlève rien à la détermination du pouvoir de faire passer ses projets.

A Nantes, le problème de la continuation et de l'extension de la lutte est posé. Ceci a été longuement débattu dans une A.G. de 50 enseignants jeudi 5 octobre. Schématiquement 2 positions se sont affrontées. Toutes deux affirment que la seule possibilité de faire reculer Alice est la grève générale de l'Université. Mais, tenant compte de l'échéance lointaine de la grève nationale, deux stratégies se dégagent:

1. - faire le forcing pour faire passer le plus vite possible la grève générale, c. à d. essayer de la faire voter dans le maximum des sections, faire une coordination nationale, doubler la direction nationale, etc.

2. - essayer d'"asseoir" le mouvement localement en trouvant de nouvelles formes d'actions (blocage des inscriptions pédagogiques, non remise des notes..., grève dans certaines sections)

note:

+ - Ce chiffre peut paraître dérisoire. Il correspond à 6 h d'enseignement pendant 25 semaines. Mais il faut tenir compte:

- 1. du temps de préparation nettement plus important que dans le secondaire

- 2. du fait que la progression dans la carrière (et la titularisation) prend uniquement en compte la recherche qui devient ainsi l'activité principale pour beaucoup d'enseignants du supérieur.

Ces deux stratégies se matérialisent dans des problèmes concrets. Si les renominations sont faites, faut-il abandonner la grève des examens et trouver d'autres formes d'action, ou au contraire proclamer la grève générale?

Sur la base d'un consensus général qui est l'abrogation du décret, se pose donc le problème des stratégies de lutte dans la période actuelle. Le choix est grave, car une défaite encouragerait le gouvernement à faire passer l'intégralité de ses visées sur l'université.

La lutte sera dure. Le mythe de la grève générale pure et dure

qui fait céder le pouvoir en 1 semaine existe encore. Mais il semble inadapté à une lutte contre un décret de ce type.

Partir en grève pour 2 mois peut en rebuter beaucoup. Il faut inventer des nouvelles formes d'actions, (grèves ne permettant que la perte d'une partie du salaire, etc...) qui permettent au mouvement de durer sans s'essouffler, et ce dès maintenant en utilisant l'échéance du 6 novembre.

CORRESPONDANT A.P.L.

p.s..p.s..p.s..

Mr SPARFEL, Président de l'Université, présente les choses du

bon côté. Dans un interview donné au quotidien Ouest France du 7/10/78, il indique :

" Les assurances nous ont été données, que tous les assistants inscrits sur les listes d'aptitude aux fonctions de maître-assistants seraient en 79 ou au début 80 au plus tard, titularisés sur des postes de maîtres-assistants."

Or cette affirmation est fautive aucune garantie n'ayant été fournie aux Assistants sur leur titularisation.

De plus, les chiffres de création de postes fournis par le ministère ne couvrent pas les besoins actuels. En outre, le problème posé est la titularisation de tous les enseignants en fonction.

EVIT DIWAN

GO ON!

EVIT DIWAN

L'association DIWAN fait savoir que la maternelle en langue bretonne ouverte au Sillon de Bretagne (prévisoirement) le 5 octobre fonctionne normalement et continuera à la faire malgré le refus de la municipalité de Nantes de l'aider.

Les familles sont informées que les inscriptions sont toujours possibles (tél. : 76.21.83 ou 76.72.86).

DIWAN considère très surprenante que la municipalité d'union de la gauche de Lorient soutienne l'expérience DIWAN tandis qu'à Nantes, malgré les professions de foi bretonnes, il se soit trouvé une majorité à l'intérieur des groupes socialistes et communistes pour refuser un soutien.

DIWAN va maintenant s'adresser aux autres municipalités d'union de la gauche de l'agglomération nantaise, qui sont porteuses d'un espoir de changer la vie.



stage électricité

Samedi 21 octobre - Une formation assurée par des femmes, pour les femmes. Initiation en une journée, réalisation d'un montage de circuits, familiarisation avec des outils courants. Participation aux frais: 30 F.

Heures: de 10 h à 18 h avec une interruption vers midi pour le repas que l'on peut prendre en commun.

Si possible passer vous inscrire avant chez:

COQUELIN, Isabelle, 2ème étage
10, rue Grootaers
44300 - NANTES

TOUBIBS

7 médecins contestataires en procès contre l'ordre des médecins et un meeting...

Le procès aura lieu le mercredi 25 octobre à 9 heures et un meeting aura lieu la veille, le mardi 24 octobre à 18 heures à la Bourse du Travail.

Le syndicat de la Médecine Générale (S. M. G.) espère à cette occasion montrer que l'ordre des médecins est contre la santé de tous.



Une note du CRDP de Nantes envoyée dans toutes les écoles nous a appris cette nouvelle... L'exposition Shelle : "Le pétrole, l'Energie et les Hommes" est ajournée.

Domage, un comité d'accueil s'était constitué ! La fin de la circulaire du CRDP est rassurante "La société organisatrice regrette vivement un tel contre temps et s'en excuse, décidée à reprendre ultérieurement son projet dans le cadre de nos possibilités d'accueil " Ouf !

Donc, pas de rendez-vous le mercredi 18 au CRDP comme prévu ... mais affaire à suivre !

- le C. E. A. M. N. -
(comité Enseignant Anti-Marée-Noire).

malentendu

Dans le no. 45, 2 articles nous ont choquées (c'est beaucoup!) et particulièrement le dernier, celui sur la nouvelle orientation de l'APL.

1. - Dans cet article, le problème de l'expression, de la difficulté de l'expression de la plupart, est posé - à juste titre.

Mais alors, quand on lit "article sur Naïma", on se pose des questions. En effet, il ne raconte que le procès de la mère de Naïma et les problèmes que ça pose. Rien sur l'histoire de Naïma! On a même l'impression que Naïma en avait rajouté!!! Quand on connaît le fait, la richesse des problèmes que cela a pu soulever à Bellevue (avancée du groupe des femmes de la rue du Drac, conscientisation des jeunes immigrées sur leur rôle dans la société marocaine et début de refus face à cela, quand on connaît la lutte qui a été menée dans la rue, dans le CES, avec le groupe des adolescentes, on ne peut accepter un tel article, qui ne fait état de rien de cela.

On peut s'étonner que la parole n'ait pas été donnée aux personnes les plus concernées - juste une phrase pour dire qu'elles existent: "l'affaire aurait probablement pu s'arranger avec l'intervention des femmes du quartier de la rue du Drac".

De plus, cette phrase nous gêne: d'accord, la presse nationale avec article à sensation, la justice ont complètement dénaturé le sens de leur lutte mais de toute façon, les femmes de la rue du Drac ne sont pas des assistantes sociales: elles posaient un problème de fond qui dépassait un problème "individuel" de leur rue.

C'est là qu'il faut poser le problème de l'expression: il faudrait d'abord donner la parole à ceux qui luttent et non qu'une personne écrive un article vide, qui dépossède et frustre tous ceux qui se sont trouvés au plein cœur de l'action.



2. - Revenons sur le fonctionnement de l'APL de demain.

Le problème des professionnels, que la réunion du vendredi soir ne soit pas satisfaisante, qu'elle ne réponde pas à l'ampleur des questions qui se posent à l'APL, c'est sans doute vrai. Mais la solution adoptée est dangereuse: un groupe de professionnels qui a tout pouvoir de décider des enquêtes, de les effectuer, de passer un article, de le censurer. Ça implique plutôt un renforcement du pouvoir personnel de quelques journalistes, que "la libération de l'information et la restitution de la parole à ceux qui en sont d'ordinairement privés".

Et ce "club de discussion" du vendredi soir, qui n'a aucun pouvoir de décision sur le contenu du journal, il ne sert à rien, à moins d'avoir un article à faire passer.

Si ce fonctionnement, dure depuis longtemps: c'est-à-dire qu'un petit groupe écrit les articles, et que la réunion du vendredi soir ne sert qu'à faire pencher la balance pour l'une ou l'autre tendance du collectif, c'est un fonctionnement grave, dont on ne se rend pas compte quand on est lecteur. C'est un fonctionnement qu'il ne faut pas entériner, par cette nouvelle orientation, qui ne fait que l'aggraver.

3. - A propos du contenu de l' APL.

En effet, la situation politique évolue: elle est peut-être moins marquée par des luttes importantes, plus par une série de faits divers. En effet, il faut que l'APL élargisse son cercle de lecteurs. MAIS.

- les faits divers, ce sont justement des affaires comme celles de Naïma: alors, il faut les traiter à fond, et, grâce à un travail systématique d'enquête auprès des groupes ou des individus concernés, traiter des contradictions qu'ils soulèvent et non écrire un article à sensation!

- Et les lecteurs: est-ce que l'APL veut avoir les lecteurs des petites annonces gratuites de "Libération", réactionnaires et phalocrates pour une bonne part? On peut se poser la question après avoir soulevé les problèmes que nous soulevons.

Voilà, c'est fait, ouf!!!

Nous ne voyons pas de solution aux différents problèmes posés dans l'article paru, mais nous voulions au moins exposer nos critiques.

En espérant qu'APL puisse continuer à être ce qu'il a toujours voulu être: un journal vivant, reflétant les luttes, les contradictions existantes.

Deux lectrices assidues.

CONFITURES



DE VENDÉE

- crin -

Le **CRIN** se réunit toujours les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois à 20 H 30 à la Bourse du Travail (salle 2), boulevard Louis Blanc à LA ROCHE SUR YON.

Il mettra à profit le week-end de la Toussaint pour terminer son montage audio-visuel.

Une délégation du CRIN accompagnera un autoréducteur le mercredi 25 octobre à la subdivision EDF, autoréducteur à qui l'on a promis la consultation du cahier des charges d'EDF.

DE VARADES

Le théâtre du Bout du Monde de Rennes annonce qu'il jouera pour la 200^{ème} et dernière fois une pièce de l'auteur breton Per Jakez Hélias : "Le grand valet", à Varades salle des fêtes LE MERCREDI 18 OCTOBRE A 20 H 30.

Pour ceux qui n'ont pas encore vu ce chef d'oeuvre : précipitez-vous ! Il s'agit d'une dramatique en milieu paysan du début du siècle.

C'est remarquablement interprété par le théâtre du Bout du Monde. C'est devenu un monument du théâtre breton. A voir ... et à revoir !



Profitons-en pour signaler que le théâtre du Bout du Monde sera à Nantes au théâtre Equipe du 14 au 18 novembre pour jouer "Dialogues d'Exilés" de Bertolt-Brecht.



DU MORBIHAN

Le Club socio-culturel de St Vincent sur Oust reprend ses activités : reliure, piano, guitare, danse pour enfants et adultes, lutte bretonne, cours de breton etc...

Au total une vingtaine d'activités différentes vous sont proposées :

- pour tous renseignements, écrire ou téléphoner :
TIKENDALC'H, centre culturel breton, Saint Vincent sur Oust
56350 ALLAIRE
(tél : (99) 71.18.10

- 21 et 22 octobre : ouverture de l'école de chorégraphie bretonne ;
- 23 ou 27 octobre, stage de tour à bois (prix du stage : 600 F. tout compris).



cinematheque

PANORAMA DU CINEMA SUISSE EUROPEEN



Mercredi 18
- 20 H 30
- 22 H 30

2°) LE DERNIER PRINTEMPS
de Henry BRANDT -
1977 - 1 H 30 - couleurs.

En 1900, une personne sur 17 avait plus de 65 ans en Suisse. Aujourd'hui 1 sur 8. Elles sont 800 000, bientôt 1 000 000. Nous avons demandé à quelques unes d'entre elles comment elles vivaient leur vieillesse dans un monde si différent de celui de leur enfance. Nous avons demandé à des écoliers âgés de 13 à 15 ans ce qu'ils pensaient des personnes âgées et quelle était leur place dans la société. La confrontation des paroles et des sentiments recueillis fait apparaître un fossé tragique.

Jeudi 19
- 20 H 30

3°) ALZIRE OU LE NOUVEAU CONTINENT de Thomas KOERFER - 1978 - 1 H 30 avec François Simon, Roger Jendly etc...

L'histoire d'une troupe de théâtre qui cherche à monter Alzire, une pièce de Voltaire favorable aux Indiens. L'actualisation de la pièce dépalit à la ville qui n'est pas prête à financer des expériences. La troupe va à la campagne et tente de dépasser la forme classique du théâtre en cherchant à créer avec les paysans un tableau vivant dans le sens de Rousseau. La tentative échoue. Finalement, une partie de la troupe s'en va en Bolivie où se déroule Alzire pour y trouver les véritables Indiens.



celtique

ACTIVITES DU CENTRE NANTAIS DE CULTURE CELTIQUE

Créé en 1972, le Centre Nantais de Culture Celtique est une structure de rencontre et d'échanges entre tous ceux qui, dans la région nantaise et en Loire Atlantique, s'intéressent à la culture populaire bretonne en général et plus particulièrement à celle du Pays Nantais.

Outre une information permanente sur l'ensemble des activités proposées par les associations culturelles bretonnes qui en font partie (danse, musique, chant, archéologie, recherche ethnographique, lutte bretonne etc...) le centre Nantais de Culture Celtique propose un grand choix d'activités : bibliothèque de prêt, cours de cornemuse, harpes etc...

La cotisation annuelle au Centre Nantais de Culture Celtique est de 40 F. pour les associations et de 30 F. pour les personnes physiques (CNCC CCP Nantes 1500 29 J).

Permanence d'accueil et d'information tous les samedis de 14 H 30 à 17 H 30 dans les locaux du Centre, 52 rue du Marchix (entre la place de Bretagne et la place Viarme).

photo



Ce n'est pas la mort de Jacques Brel qui a incité Jacky Herbet à intituler ainsi son exposition- photo, mais plutôt la découverte ordinaire des gens ordinaires.

"Ces gens là", ce sont des personnages variés que l'appareil a saisi au gré de voyages, et qui nous sont restitués dans une galerie tranquille de la Butte sainte Anne. Une exposition qui respire la simplicité et la chaleur humaine.

La galerie "Art et Vision", 15 avenue Sainte Anne permet aux photographes amateurs d'exposer.

Elle offre aussi ses services de labo photo ainsi qu'un choix intéressant de recueils et productions concernant la photo. Il est facile de s'y renseigner ; l'ouverture est assurée tous les jours de 15 heures à 21 heures jusqu'au 11 novembre.

NANTES



Nous avons déjà relaté (APL n° 45) l'arrestation de trois dirigeants syndicaux guadeloupéens. Ces dirigeants ont été mis en liberté le 26 septembre. Les autorités françaises ont cédé devant l'ampleur des protestations. Bien qu'elle ait dû être organisée rapidement, la riposte a été vive.

A Pointe-à-Pitre, une manifestation a regroupé de 3 à 4 000 participants (chiffre important pour l'île) malgré l'absence des syndicats français (CGT, CFDT) et des partis "de gauche".

En fait, à travers cette lutte contre la répression c'est une lutte de fond qui se mène. La canne à sucre est la production de base de la Guadeloupe, grosse consommatrice de main d'oeuvre, cette culture fait vivre de nombreuses familles.

Les usiniers, pour améliorer leur productivité, ont cherché à mécaniser mais se sont heurtés aux travailleurs agricoles qui depuis 5 ans ont mis en échec au moins partiellement le plan de mécanisation.

Aujourd'hui, les usiniers cherchent à convertir leurs capitaux dans la production de la ba-

nané, nécessitant moins de main d'oeuvre et momentanément plus rentable.

Une première tentative portant sur 3 000 hectares se heurte au refus de la population des communes concernées où l'on peut dire que la mobilisation est générale.

Des heurts se sont produits entre les ouvriers agricoles et les petits paysans d'une part et les jaunes recrutés par la compagnie fruitière pour planter les bananiers la nuit d'autre part.

Il s'est constitué un "regroupement pour la défense de la culture de la canne" rassemblant les syndicats guadeloupéens et d'autres associations. Dans une lettre ouverte ce regroupement demandait aux élus, maires, conseillers généraux, députés... de prendre leurs responsabilités, de s'opposer à la destruction de l'économie guadeloupéenne.

Aucune réponse !

Seuls les P. C. guadeloupéens et martiniquais dans un communiqué laconique rappellent leur opposition de principe à la compagnie fruitière sans appeler à quelque lutte que ce soit.

Les travailleurs n'ont en fait reçu de soutien que d'une seule personnalité : monseigneur Onalli, évêque de Guadeloupe qui, dans une longue déclaration, interroge les responsables sur le bien fondé de leur laisser-faire économique et rappelle que l'évangile n'est pas neutre.

Malgré, ou peut-être à cause, de l'absence des partis, le mouvement de masse a pris un caractère politique d'une importance encore jamais atteinte jusqu'à aujourd'hui.

Les travailleurs mènent une lutte pour l'orientation générale du pays et les politiques "départementalistes" ou "autonomistes" sont incapables de les guider ou même de les aider (quand ils ne leur sont pas ouvertement hostiles). Les syndicats guadeloupéens sont actuellement les seules forces organisées sur lesquelles peuvent s'appuyer les travailleurs.

Pourtant, il y a une dizaine de jours les murs de Pointe-à-Pitre ont été couverts d'affiches. Elles n'étaient pas signées mais rédigées en créole et sérigraphiées en rouge, blanc et vert, les couleurs de la Guadeloupe.

Ces affiches disaient en substance :

Les capitalistes ont tué le cacao, ont tué le café, le coton, ils veulent se servir de la banane pour tuer la canne, et quand la canne sera morte, ils tueront aussi la banane.

Leur but est de tuer toute production dans ce pays et de réduire les guadeloupéens à l'émigration, au chômage, à la mendicité.

Le texte se termine en disant: qu'il n'est pas possible de les laisser-aller jusque là.

Nous non plus, en France, nous ne "les"laisserons pas aller jusque là !

- deux lecteurs.

SCIENCES PO O.C.L

Admettons, ADMETTONS, que l'on évoque devant vous aujourd'hui, demain, l'action du militant politique.

Quelle est votre première réaction? Souriez-vous alors, narquois, désabusé, et vous quittez ce rigolo en le laissant pleurer ses illusions, de sa bonne volonté? Ou bien portez-vous un grand rire devant cette idée vraiment grotesque? Dans les deux cas, vous avez gagné le pompon, vous faites partie de la bonne moyenne, confortable, et c'est très bien pour vous.

Le sésespoir, c'est sûrement ça, dites pas le contraire, a rendu les gens bien tristes, bien ren-

fermés (même dans leur marginalité). Il est exact que les aventures des Grands Partis ne manquent pas d'un certain sel et que ça vaut amplement "Au théâtre ce soir" et pourtant dieu sait ce qu'on se marre à "Au théâtre ce soir". Mais à la longue ne sentez-vous pas monter comme une nausée? Quand aux orgas d'extrême gauche, les dangereux gauchistes, ils font un peu figure de frustrés avec leurs brochures, leur ligne politique, leurs Bibles et leurs martyrs. Mais que voulez-vous, il faut bien meubler les heures consacrées à L'Action.

Le militantisme est devenu une maladie honteuse, et si l'on se cache, ce n'est pas par nécessité de clandestinité. Alors on a pensé,

comme ça, qu'on n'était pas plus pens que les autres, qu'on pouvait peut-être quitter la conception classique, moutonnaire et sectaire de "l'organisation" et lancer un mouvement axé plus sur la pratique quotidienne que sur le travail militant. En effet, même le mouvement libertaire dont nous nous re-



clamons, s'enferme depuis un bon siècle, comme à plaisir, dans un ghetto, par crainte du passage à l'action, en se grisant de discours idéologiques, tout fier de son passé et de son prestige. "Les ...anarchistes ...sont ...encore là" entend on scander dans les manifs. Ah bon ! Nous voilà rassurés. Mais les flics sont pas si cons : ils regardent en l'air, le pouce au ceinturon, sans illusion sur ces " excités ".

Nous ne sommes pas des maniaques de la chaîne à vélo. Nous refusons même si nous le comprenons, l'action gratuite, à la limite de la provocation, qui ne fait que radicaliser toutes les propositions et unit à l'ensemble des anti-autoritaires. En revanche, l'action directe, en particulier sur les lieux de travail, nous semble le meilleur moyen de réagir contre les oppressions tant économiques (pub, super marchés), que politiques (syndicats partis...).

Nous croyons que l'autonomie ouvrière, conduisant à l'auto-organisation des travailleurs, en rompant avec les schémas du centralisme, de la délégation de pouvoir, etc... est le meilleur moyen d'amener les gens à imaginer de nouvelles formes de production et une nouvelle conception de la vie quotidienne. En effet, nous devons imaginer le changement dans son ensemble et se garder de parcelliser à l'extrême les thèmes de protestation.

Nous prônons, contre les méfaits les vols et le gaspillage du à la nécessité pour chacun de faire les plus gros profits, les actions directes qui sont l'autoreduction, le squat (il y a tant d'appartements inoccupés, uniquement spéculatifs).

Nous sommes communistes libertaires : nous remettons en cause simultanément la propriété et l'Etat. Des sympathisants - OCL -

Nous contacter par l'APL

SOMMAIRE

NOUVELLES BREVESp.2

OUVRIERS

- Retour de flammep 3-4
- Mille saborrds !p 4-5
- Boulin balise?.....p 6
- Des trains pour la navale.p 6

PAYSANS

- Le retour des Pellerin..p 7
- Trafic de beurre-diffamationp 7

ENVIRONNEMENT

- L'atome un et deuxp 8
- et boump 9

RACISME

- A couteaux tirésp 9

ARMEE

- Engagez-vous qu'y disaientp.1
- Justice Kakip 12
- Gardons le Larzacp 12

INTERNATIONAL

- L'Argentine en échec ...p 13

ECOLE

- Du sang et du pusp 14
- Diwan go on !p 15

CULTUREp 16

MEDIA

- Mal entendup 18

CETTE SEMAINE

Mardi 17 Octobre

20H30 procès renvoi de livrets militaires, G. COHN-BENDIT, à la Frat. rue A. Duchaffault
20H30 réunion COBA sur le spor à l'école, à l'APL.

Mercredi 18 Octobre

20H30 : l'exécution du traître à la patrie
22H30 : Le dernier printemps à la Cinémathèque, salle F.VASSE NANTES

Judi 19 Octobre

20H30 : Alzire ou le nouveau continent
22H30 : Black out de Jean Louis ROY en présence de Freddy BUACHE conservateur de la cinémathèque suisse.
à la cinémathèque, salle F.VASSE NANTES. cf p. 76.

Vendredi 20 octobre

- 21 H : chansons : RENAUD celui qu'a une moto pas bidon, à la MJEP, 33 bd. Victor HUGO. ST NAZAIRE

20H à 22H atelier d'initiation à la musique à la Maison des Jeunes de l'Hérault à ST Herblain Stage organisé par culture et liberté. Inscriptions 30 rue de la Boucherie Nantes. Tel. 71 35 24.

samedi 21 octobre

- 21 H : CATHERINE RIBEIRO ET ALPES

Sous chapiteau place Marceau, organisé par le centre de culture populaire. ST NAZAIRE.
15 F. pour les adhérents ;
20 F. pour les autres.

BEURK
ILS FONT
RIEN
QU'A FAIRE
DIA POLITIQUE



LA ROCHE SUR YON

Lundi 23 octobre à 20 H 30 projection du film "VOYAGE DANS LES CENTRALES DE LA TERRE" au théâtre municipal.

Samedi 21 octobre
10H à 18H stage électricité pour des femmes par des femmes CF. p15

Lundi 23 Octobre
18H 30 Comité de Soutien aux Foyers SONACOTRA en grève. Centre socio-culturel de la Pilotière (route de Paris).

Mardi 24 Octobre
20H30 Affaire Philippe: réunion APL 26 bis Bvd R. Schuman.cf p.7

ABONNEMENT APL

Un trimestre : 12 numéros : 25 F Soutien : 40 F
Un semestre : 24 numéros : 50 F Soutien : 80 F
Un an : 48 numéros : 100 F Soutien : 150 F

NOM : Prénom :
Adresse :

Mettre le chèque à l'ordre des Nouvelles Éditions de l'Ouest et l'envoyer à l'APL, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits 8 numéros 10 frs

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal

REUNION DE REDACTION

le vendredi: 21 h
ouverte à tous.

PERMANENCES

Tous les jours: 17-19 h
Téléphone: 76 26 33